



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Wissembourg

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Wissembourg, le 08 novembre 2011

REUNION DE QUARTIER

Centre ville

Compte-rendu de la réunion du 27 octobre 2011

Contact :

Audrey Impedovo
Chargée des affaires culturelles et de la communication
Mairie de Wissembourg
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Evelyne FEYEREISEN-HAINE, Adjointe au Maire, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire.

Nombre de personnes présentes : environ 50.

Monsieur le Maire revient sur les aménagements survenus depuis 2009, date de la dernière réunion dans le quartier. Sont notamment évoqués la rénovation de l'Hôtel de ville, les zones de rencontre, les chèques « culture, sport et loisirs », la zone artisanale Allée des Peupliers, le nouveau vestiaire des Turcos.

M. le Maire précise par ailleurs qu'une présentation sur l'habitat sera réalisée lors du Conseil Municipal du 25 novembre 2011.

Demande des riverains	Réponses
Le bar « Le Marteen's » est trop bruyant. Un service de nettoyage dans le secteur serait également nécessaire.	Un sonomètre est en cours d'acquisition. Il permettra de mesurer les nuisances sonores. Par ailleurs, la gendarmerie réalise fréquemment des rondes sur le secteur.
Le déménagement de l'école de musique est-il prévu ? Les nuisances sonores sont trop importantes, même hors temps scolaire.	Le déménagement de l'école de musique n'est pas envisagé. Les nuisances sonores sont notamment dues à l'ouverture des fenêtres pendant les cours. Les salles vont donc être climatisées pour éviter ce problème. Une insonorisation sera également mise en place.
Il y a trop de déjections canines. Il faudrait mettre des « canisacs » à disposition.	Des « canisacs » sont à disposition du public. La ville a également fait l'acquisition d'un « Glutton » pour le nettoyage, et des amendes sont également faites au propriétaire lorsqu'ils sont pris sur le fait. Il s'agit toutefois d'une question de civisme qui ne pourra être réglée sans l'aide des citoyens.
Quel est l'avenir de la synagogue ?	Le service d'archives historiques s'y installera.
Il est dit que le Norma sera déplacé dans la zone artisanale Allée des Peupliers. Qui prendra sa place ?	L'espace, actuellement peu esthétique, sera revu. Le magasin « Lidl » devrait s'y agrandir.
L'éclairage du parvis de la Nef la nuit est inutile.	Effectivement, cela pourra être revu. Il s'agit toutefois d'ampoules basse consommation.
L'exposition « Mondes de papier » était une réussite. Pourquoi n'a-t-elle pas été prolongée de 15 jours ?	L'exposition a duré au total 3 mois. Il n'est pour le moment pas facile de mobiliser des salles sur de longues périodes, car les activités sont nombreuses. Cependant, la salle de la Commanderie (rez-de-chaussée) pourra être utilisée comme salle d'exposition lorsque les services de la mairie auront réintégré l'Hôtel de Ville.
Certains bâtiments publics sont éclairés pendant la nuit.	Lors des rénovations des bâtiments, des éclairages avec détecteurs sont mis en place pour répondre à ce problème. De nouveaux systèmes de fermeture centralisée des lumières seront également mis en place dans certains bâtiments pour faciliter le travail des femmes de ménage.

Demande des riverains	Réponses
Rue de l'Ordre Teutonique, les voitures circulent ou stationnent sur le trottoir, dégradent les boîtes aux lettres. Ne peut-on pas rendre la rue piétonne ?	La rue étant étroite, seul le marquage au sol signale le trottoir. Malheureusement il n'est pas toujours respecté par les automobilistes. La rue ne peut pas être piétonne, notamment en raison des bus scolaires qui l'empruntent. Cependant, la police municipale sera présente pour vérifier le stationnement.
La situation est la même dans la rue de l'Ours. La vitesse des voitures est excessive. Les voitures se garent derrière les plots qui ont été mis en place pour limiter le stationnement. La rue des écoles est également concernée.	On ne peut pas faire plus que la mise en place des plots. La police municipale est présente pour verbaliser. Il est bon de rappeler que le centre ville de Wissembourg est à dix minutes à pied, quel que soit l'endroit où on se trouve. Il faut donc parfois renoncer à prendre sa voiture.
Le gymnase municipal sera-t-il rénové ?	Cela pourrait se faire lors du prochain mandat. Beaucoup de réalisations ont déjà été faites, sans dégrader la dette de la ville, mais on ne peut pas tout financer en une seule fois. Les capacités d'investissement sont limitées. Le gymnase, lorsqu'il sera rénové, pourra être un complément du Relais Culturel et offrir, en plus des activités sportives, des possibilités de restauration comme dans une salle des fêtes.
Pendant l'été, avec le mauvais temps, la piscine était déserte. Ne pourrait-on pas faire une piscine couverte ?	Une rénovation complète de la piscine coûterait entre 1,2 et 1,5 millions d'euros, ce qui n'est pour le moment pas possible. Cependant, la ville de Wissembourg a participé à la rénovation de la piscine de Bad Bergzabern. Les wissembourgeois peuvent profiter de cet équipement rénové.
Les jeunes se rendent à Haguenau ou à Strasbourg pour sortir. Pourquoi ne rien leur proposer à Wissembourg ?	De nouvelles animations ont été proposées cet été, notamment les Masters de Pétanque ou encore le « F'estival d'animation ». Cependant, toutes les discothèques, bowling, etc., relèvent de l'initiative privée.
Pendant Halloween, des dégradations sur les façades et des jets de pierre ont été constatés. Le délai d'intervention de la gendarmerie est trop long. Les jeunes sont connus.	Si les jeunes sont connus, un rappel à la loi par le Maire peut être envisagé. Si cela n'est pas suffisant, une plainte doit être déposée auprès de la gendarmerie.
Autour de la Poudrière, des jeunes se regroupent. Les nuisances sonores sont importantes.	Ce problème sera traité par la police municipale.
Rue de la Laine, les bancs sont squattés par des jeunes.	Les bancs sont également utilisés par des personnes âgées, il n'est pas possible de les supprimer.